

La chronique du CESA

12 décembre 1912 : essai d'un système de siège éjectable par le baron Odkolek von Ujezd

L'innovation au service de la vie des pilotes

Si l'aviation fait rêver en 1911, elle reste néanmoins périlleuse. Depuis ses débuts, plus d'une trentaine de pilotes sont morts en vol. Le siège éjectable est une des nombreuses innovations qui visent à réduire le nombre des pertes. Son but est simple : permettre au pilote, en cas d'avarie sur son avion, de redescendre au sol vivant même s'il n'est pas indemne. Si son emploi est généralisé avec l'arrivée des avions à réaction, il n'en demeure pas moins que certains avaient pressenti son utilité bien avant.

De la mitrailleuse au siège éjectable

On la doit au baron Adolf Odkolek von Ujezd (1854-1917), un officier de cavalerie de l'armée austro-hongroise, inventeur de la première mitrailleuse automatique en 1893 et précurseur dans la conception des fusils à répétition. Il vient s'installer dans les hangars de la firme de dirigeables militaires Astra, à Issy-Les-Moulineaux. Alors que débutent les premiers sauts en parachute d'un aéroplane, le baron Odkolek organise une expérimentation le 12 décembre 1912 sur le champ de manœuvres d'Issy-Les-Moulineaux. Un mannequin du poids d'un homme équipé d'un parachute est éjecté d'un avion en vol au moyen d'un petit canon. Ce système est sans doute dérivé de ses études sur la compression des gaz pour le fonctionnement des armes automatiques.



Malgré un certain retentissement dans les médias et la rédaction en 1914 d'un ouvrage *Aeronautik und Rettungswesen*⁽¹⁾, le projet ne connaît pas de suite. Pendant toute la première guerre mondiale et la majorité de la seconde guerre mondiale, les pilotes sautent en parachute par leurs propres moyens. Cependant, l'augmentation de la vitesse et les cockpits fermés amènent à chercher des moyens moins rudimentaires pour évacuer en urgence de la carlingue d'un appareil en vol.

De l'Allemagne à la France

Il faudra attendre la fin des années 1930 pour que l'on assiste à la première véritable éjection d'un pilote. Dès 1939, Karl Arnold, Oscar Nissen, Rheinhold Preuschen et Otto Schwarz sont les premiers à déposer, au nom de la société Junkers, le brevet d'un siège éjectable après une demande émanant de la *Luftwaffe*. Ce système est repris par Heinkel lors de la mise au point du *Heinkel 176*, son prototype d'avion-fusée, puis installé sur deux prototypes du *Heinkel 280*. Le 13 janvier 1942, lors d'un vol d'essai de ce dernier, Helmut Schenk, le pilote d'essai de la firme, actionne le système d'éjection. Il est alors catapulté hors de son avion par une décharge de gaz comprimés. C'est le premier pilote qui doit la vie à cette invention. Le système est ensuite installé en série sur le chasseur de nuit *Heinkel 219*.



Les Américains lancent des études dans ce domaine dès la fin de la guerre. Le 9 juin 1948, Robert Cartier, pilote au centre d'essais en vol de Brétigny, réalise la première éjection en France sur un *Gloster Meteor* avant que, deux ans plus tard, le premier siège éjectable de construction française soit mis au point.

1. L'aéronautique et le sauvetage.

Sous la direction du capitaine Aurélien Poilbout, chargé de mission au CESA
Adjudant Valérie Grillet, rédactrice au CESA

Centre d'études stratégiques aérospatiales – Section rédaction

1 place Joffre 75700 Paris SP 07 – Tél : 01 44 42 80 81

cesa@armeedelair.com

